

REPUBLIQUE DU DAHOMEY  
FRESIDENCE DU CONSEIL  
FORCES ARMEES DAHOMEENNES  
ETAT-MAJOR

SECRET N° 369/PC/EM-FAD

Année 1965

LE PRESIDENT DU CONSEIL CHEF DU GOUVERNEMENT  
Chargé de la Défense Nationale

VIS E  
Le Contrôleur Financier

  
C. MIDAHUEN.

- VU la Constitution du 11 Janvier 1964  
VU le Décret N°68/PR/SGG du 27 Septembre 1965, portant formation du Gouvernement ;  
VU le Décret N°54/PC-SGG du 2 Mai 1964 organisant les Services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des Membres du Gouvernement ;  
VU la Loi N°60-32 du 28 Juillet 1960 portant création des Forces Armées du Dahomey ;  
VU la Loi N°62-30 du 27 Juillet 1962 portant statut général des personnels militaires de l'Armée Dahoméenne  
VU l'Arrêté interministériel N°116/PR/ND du 27 Octobre 1963  
SUR proposition du Général Chef d'Etat-Major des Forces Armées Dahoméennes

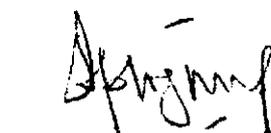
SECRET

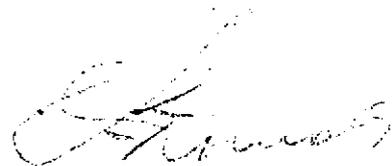
Article 1er : L'Elève Officier LALEYE Barnabé est promu au grade de Sous-Lieutenant au titre des Ecoles (nomination à caractère temporaire pour compter du 1er Octobre 1965).

Article 2. Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Dahomey.

Fait à COTONOU, le 13 OCTOBRE 1965

Le Ministre des Finances et des Affaires  
Economiques ,

  
F. APLOGAN



Justin AHOADECBE TOMETIN

Ampliatioms

- |                         |    |
|-------------------------|----|
| - Présidence du Conseil | 15 |
| - Etat-Major des FAD    | 10 |
| - Ministères            | 10 |
| - M.F.A.E.F.            | 2  |
| - Journal Officiel      | 1  |
| - Intéressé             | 1  |